

demande de permis d'aménager

Maitre d'ouvrage :

CEMA-PROMOTIONS
204, rue Gaston Doumergue 31170 TOURNEFEUILLE

Opération :

"lotissement LAURENT"
10 lots
8, chemin LAURENT 31140 AUCAMVILLE

Maitre d'oeuvre :

CEMA-PROMOTIONS
204, rue Gaston Doumergue
31170 TOURNEFEUILLE
T: 05 61 22 74 55

Géomètre :

SCP CABANIS-MAURY
6, rue des Coffres
31000 TOULOUSE
T: 05 61 52 62 55 F: 05 61 62 61 52

date : 29-02-2012

éch. : 1/

REGLEMENT DU LOTISSEMENT

PA10

PA10

Février 2012

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE D'AUCAMVILLE

LOTISSEMENT " LAURENT "

REGLEMENT DU LOTISSEMENT

OBLIGATIONS ET SERVITUDES CONTRACTUELLES PARTICULIERES

Toutes les conditions relatives aux règles et servitudes d'intérêt général en vertu du Plan de Lotissement sont constituées en règles et servitudes d'intérêt particulier et réciproque entre tous les propriétaires successifs du fait de leur acquisition et sans qu'ils puissent s'en dégager.

REGLES CONCERNANT LES CLOTURES SUR RUE

La clôture sur la rue en impasse sera en maçonnerie enduite :

L'ensemble « mur technique » intégrant les coffrets, boîte aux lettres et portillon d'accès au pavillon aura une hauteur de 1,40 m.

Le reste de la clôture aura une hauteur maçonnée de 0,80 m et sera surmontée d'un grillage ou palissade de 0,60 m doublée éventuellement côté jardin d'une haie vive panachée, de fleurs, etc ...